Par SDÉ

Me Marie-Michelle Côté
Avocate
Hydro-Québec – Affaires juridiques

800, boul. de Maisonneuve Est,
11e étage
Montréal (Québec) H2L 4M8
Téléc. : (514) 289-2007
C. élec. : cote.marie-michelle@hydroquebec.com

Le 16 juin 2023

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
800, rue du Square-Victoria
41e étage, bureau 4125
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : Demande d'approbation du contrat d'approvisionnement en électricité dans le réseau autonome de Kuujjuarapik-Whapmagoostui
Votre dossier : R-4230-2023
Notre dossier : LTG07201

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec, dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur »), avise la Régie de l'énergie que, malgré les efforts déployés, il ne sera pas en mesure de répondre à sa demande de renseignements dans le délai imparti. Cette situation s'explique par la tenue de l'audience dans le cadre de la Phase 1 du dossier du *Plan d'approvisionnement 2023-2032 du Distributeur (R-4210-2022)* qui mobilise les ressources et dont l'une est ainsi en déplacement du 11 au 16 juin 2023 inclusivement.

Le Distributeur demande par conséquent une prolongation du délai pour le dépôt de ses réponses qu'il estime être en mesure de transmettre au plus tard jeudi le 22 juin 2023 à 16h00.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

(s) Marie-Michelle Côté

MARIE-MICHELLE CÔTÉ, avocate

MMC/jg